



SAINTE-AGNÈS

"Le village du littoral le plus haut d'Europe"

Notre magazine
municipal

**BUDGET
MUNICIPAL**

| PAGE 4 |

**SAINTE-AGNÈS
EN LUMIÈRE**

| PAGE 7 |

**CALENDRIER DES
MANIFESTATIONS**

| PAGE 12 |



*“ Là où il y a une volonté,
il y a un chemin : notre commune
atteint ses objectifs
les uns après les autres ”!*

Sainte-Agnès, notre village, notre commune, est un territoire où la richesse de la biodiversité se déploie à chaque coin de rue, dans chaque jardin et le long de nos ruisseaux. Des oiseaux, des insectes, des arbres parfois majestueux aux plantes endémiques. Notre écosystème est le témoin de la beauté et de la fragilité de la nature.

La politique de biodiversité que nous portons, comme nombreux d'entre vous est un appel à l'action, une invitation à chacun d'entre nous à jouer un rôle actif dans la préservation de notre espace naturel. Grâce à nos agents techniques, dont certains sont hautement qualifiés en la matière, nous avons entrepris des programmes d'embellissement de nos quartiers, des programmes de végétalisation aux initiatives de sensibilisation, en passant par la refonte d'espaces verts. Notre engagement en faveur de la nature ne faiblit pas, même s'il reste beaucoup à faire.

Les deux dernières saisons estivales que nous venons de traverser ont été les plus sèches depuis 1959 selon Météo France. Après les graves sécheresses qui se sont abattues sur notre pays et malgré les chutes abondantes de pluie de cet hiver sur tout le territoire national, il nous appartient d'être très frugal dans l'utilisation de cette eau qui nous est si précieuse.

À l'image des mesures prônées dans le cadre de notre plan « Sobriété énergétique », la municipalité appelle à un big bang sur la question de l'eau. À l'échelle de la collectivité, nous avons remis à plat notre utilisation de la ressource au sein des équipements publics, mais aussi dans la gestion de nos espaces de nature et à travers les bassins et les fontaines. Si nous adaptions chaque année des solutions techniques innovantes telles que le goutte à goutte ou autres pour l'arrosage de nos jardins ornementaux, l'enjeu est surtout de limiter notre

consommation en adaptant nos habitudes et nos pratiques.

Voir loin pour Sainte-Agnès, c'est s'engager fortement dans un processus responsable et respectueux de ses habitants.

Mais aussi, Sainte-Agnès, mois après mois, propose toujours autant de rencontres et de moments de partage avec la complicité de nos associations et de nos habitants ; c'est dire à quel point nos échanges sont denses, vivants et enrichissants.

Écouter, échanger, nous ouvrir aux autres, nous enrichir de nos échanges, quelles que soient nos différences : autant d'engagements à porter, d'actions à semer, en ce début de Printemps.

L'équipe municipale a toujours soutenu, entretenu et accompagné cette dynamique humaniste et progressiste. Elle est le résultat de facteurs multiples : de l'investissement des bénévoles du tissu associatif, en passant par la mobilisation de tous les acteurs communaux.

Votre implication dans la vie communale est une richesse pour les élus que nous sommes. « Seul, nous allons plus vite, ensemble nous irons plus loin » !

Climat, inflation, crise sociale et politique, guerres dans le monde, les nouvelles qui nous viennent de l'extérieur ne sont pas rassurantes et beaucoup d'entre nous sont tentés par le repli sur soi, le fatalisme et la résignation. Pourtant, quand on s'éloigne des écrans et qu'on discute avec ses voisins, ses amis et ses proches, c'est l'espoir d'une société meilleure, plus juste, plus écologique et plus protectrice qui domine. Un autre monde est possible et nous le construisons déjà ensemble, chaque jour qui passe : dans l'entraide et la solidarité, dans la

SOMMAIRE

| PAGES 2 ET 3 |
ÉDITO

| PAGE 4 |
BUDGET MUNICIPAL

| PAGE 5 |
RÉNOVATION

| PAGE 6 |
AGENTS MUNICIPAUX

| PAGES 7 ET 8 |
SAINTE-AGNÈS EN LUMIÈRE

| PAGES 9 ET 10 |
ÉVÉNEMENTS

| PAGE 11 |
COMMERCE ET ARTISANAT

| PAGE 12 |
CALENDRIER DES
MANIFESTATIONS 2025

préservation du vivant et de la biodiversité, dans la défense de l'égalité et de la dignité humaine.

« Voir loin pour Sainte-Agnès, c'est maîtriser nos investissements et nos dépenses de fonctionnement ».

Le budget 2025 que nous avons voté est sobre, efficace et judicieusement réparti pour répondre à l'attente de tous. Nous avons attaché une importance particulière en matière d'entretien de la voirie communale dans tous les quartiers, des bâtiments communaux mais surtout nous avons veillé au respect de vos attentes en établissant un ordre de priorité pour les propositions que vous nous avez communiquées.

Comme je l'ai précisé lors de la dernière cérémonie des vœux, nous avons réduit depuis 2008 le taux communal d'endettement par habitant de 65 %, passant ainsi de 1301 euros à 461 euros.

Sainte-Agnès avance de manière raisonnée en prenant soin de ses habitants.

Notre commune est riche en compétences et en énergies et je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et votre engagement tout au long de l'année. Avec les élus qui m'entourent, nous avons décidé pour cette dernière année de mandat, de soutenir les outils de démocratie locale et préserver les moyens alloués à la vie associative, acteur essentiel de la cohésion sociale et de l'animation de nos quartiers. 2025 est une année de poursuite voire d'aboutissement pour les projets que nous construisons ensemble et que nous vous avons présentés il y a 5 ans.

Grâce à vous, notre village est devenu juste, durable et exemplaire, où chacune et chacun trouve sa place. Ensemble, continuons dans le même état d'esprit et avec la même ambition, de montrer notre exigence pour que Sainte-Agnès conserve son équilibre entre développement et respect de son identité.

Avec ma fidèle amitié !

Albert FILIPPI

Maire

1^{er} Vice-président de la C.A.R.F



COMPTE ADMINISTRATIF 2024



Élodie BUTEZ
Adjointe aux finances

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes de la collectivité. Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement). Tous les comptes sont examinés qu'il s'agisse des opérations réelles entraînant encaissements et décaissements, ou des opérations d'ordre qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais qui modifient le résultat à l'instar des amortissements générateurs d'autofinancement par exemple. Tout comme le budget primitif, le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune.
- La section d'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle.

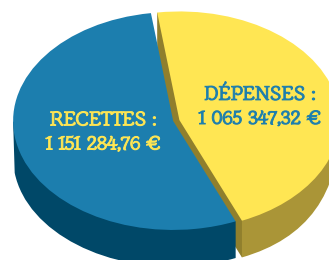
Contrairement à un budget primitif qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section. L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer des opérations nouvelles d'équipement.

Pour la commune de Sainte-Agnès, le vote du compte administratif a été effectué le 14 avril 2025 en même temps que celui du budget primitif afin de permettre l'intégration des résultats 2024 au budget primitif 2025.

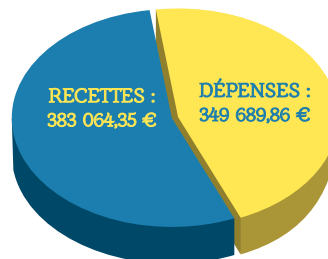
On y constate qu'après une année 2023 marquée par la forte augmentation du coût de l'électricité,

l'installation de LED sur la voirie et dans les bâtiments publics, commence à « porter ses fruits » en 2024 et se confirmera en 2025. L'achat du local éphémère au village, permet également à la commune d'investir à nouveau et de poursuivre sa mise en avant du village par la présence d'artisans. Complété par l'achat de deux appartements en 2023 l'on constate une hausse des recettes de 10 % sur les revenus immobiliers.

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



BUDGET 2025

Le budget 2025 s'élève à 1 747 056,64 € avec un niveau de dépenses d'équipement et d'aménagement en faveur de la qualité de vie à Sainte-Agnès et venant soutenir l'économie locale.

La situation financière de notre commune est très saine, fruit d'une politique de gestion très rigoureuse, pragmatique avec une vision pluriannuelle.

Le 14 avril 2025, dans sa séance du conseil municipal, sur proposition du Maire et à l'unanimité des élus, le choix a été fait de ne pas augmenter les taux d'imposition renforçant ainsi la qualité de la gestion municipale.

RÉNOVATION DE LA PLACE DU VILLAGE

Après les façades de l'église Notre-Dame des Neiges, ce sont les façades du bâtiment Saint-Charles qui ont été savamment ravalées. Les couleurs ont été proposées par notre artiste local, **Jean-Claude ROSIER** et acceptées par l'architecte des Bâtiments de France. L'éclairage des deux bâtiments a été transformé en éclairage LED. Reste à présent la réfection intérieure de la salle Saint-Charles et l'un des plus gros postes, la réfection du sol de la totalité de la place de l'Église.

Cette grosse opération de réhabilitation du cœur du

village sera bien évidemment poursuivie les années à venir. Si un retard est intervenu dans sa réalisation, cela est uniquement le fait du désengagement financier de la Région PACA qui n'a apporté aucune subvention régionale dans les travaux réalisés.

Un grand merci au Conseil Départemental et son Président **Charles-Ange GINESY** ainsi qu'à la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française pour leurs subventions, sans lesquelles de tels projets ne pourraient être entrepris par nos petits villages.



AGENTS MUNICIPAUX

LES AGENTS TECHNIQUES MUNICIPAUX SUR TOUS LES FRONTS

Dans un monde où la productivité et la performance sont souvent prioritaires, le simple acte de reconnaître un bon travail peut changer la donne.

À Sainte-Agnès, nous possédons d'excellents agents techniques municipaux dotés de compétences diverses, variées et particulièrement spécialisées dans le domaine des espaces verts. Quoi de plus normal lorsque l'on sait que les 4/5^{ème}

de la commune représentent son domaine forestier et ses espaces verts.

C'est donc sous la responsabilité de **Jérôme FRESSART** que **Daniel FAURIE**, **Frédéric GUIEU** et **Victor HOUZE** évoluent sur le territoire communal. Les quelques photos ci-après retracent quelques-unes de leurs missions qu'ils réalisent avec efficacité et conscience professionnelle.



De gauche à droite :
Frédéric GUIEU – Daniel FAURIE – le Maire, Albert FILIPPI – Victor HOUZE – Jérôme FRESSART (chef de service)

SAINTE-AGNÈS EN LUMIÈRE

DES AGNÉSOIS À LA UNE DE NICE-MATIN



JEAN BRYCH

Discret, amoureux de la mer, scaphandrier du Commandant Cousteau mais aussi en Principauté de Monaco, champion du monde de plongée sous-marine.

Sainte-Agnès abrite Jean BRYCH, ce grand monsieur adepte de la civilisation Tibétaine et Bouddhiste qui a parcouru l'essentiel des mers du monde et qui a été l'un des premiers à se rendre en 1970 en Inde au Ladakh, qui venait d'ouvrir ses portes au monde extérieur.

Amoureux de la plongée sous-marine en apnée, son aire de jeu se situait à l'époque à plus de 30 mètres de profondeur. Puis dans son activité de scaphandrier pendant plus de 40 ans, Jean a été l'un des principaux artisans à l'origine de la création de la digue sous-marine de Fontvieille à

Monaco, considérée à son origine comme la plus importante du monde par son incroyable technicité.

Une vie trépidante d'un voyageur d'un autre temps qui pourrait intéresser les nouvelles générations.



AGNÈS AMBROSI

Notre céramiste Agnésoise obtient le prestigieux label « Artisan d'Art ».

Quoi de plus normal lorsque l'on sait que créativité et savoir-faire qualifient Agnès AMBROSI dans toutes les céramiques qu'elle réalise entièrement à la main dans une démarche éco-responsable. Agnès jette peu et recycle beaucoup et sera sans doute bientôt récompensée par un autre label.

La renommée de la boutique se exporte à tel point qu'un décorateur d'intérieur est venu spécialement de Hong Kong pour "dévaliser" le commerce. Tout récemment, à la demande d'un grand chef étoilé français qui exploite un restaurant à Dubaï, Agnès a réalisé plusieurs dizaines de porte-tacos.

L'inventivité est aussi à la base de cette réussite car pour durer, il faut savoir prévoir les tendances qui vont s'inscrire dans l'air du temps.

La Boutiquette se visite au 103 rue des Sarrasins au village de Sainte-Agnès et son site web est : laboutiquette.com.



VALÉRIE EON

Au centre du village, proche de l'église et de la salle des mariages l'épicerie de Valérie « Le Val Céliange » est en réalité une épicerie-bazar. Il y a bien évidemment de l'alimentaire mais aussi du petit électro-ménager et même un peu de matériel de bricolage et quelques pièces d'informatique. L'idée est de répondre à tous types de demandes et le cas échéant de proposer des solutions alternatives.

Véritable lieu d'échange comme aime à le préciser Valérie, sa clientèle est locale et touristique. Les gens se rencontrent, échangent quelques mots et s'entraident. Valérie n'hésite pas non plus à effectuer des livraisons à domicile pour soulager les personnes âgées.

Un petit commerce bien sympathique et utile, qui reste un atout pour l'un des plus beaux villages de France.

L'épicerie est ouverte du mercredi au dimanche de 09h à 13h et de 17h à 19h30.

SAINTE-AGNÈS EN LUMIÈRE



THIBAUD VERAN

C'est après une licence, un master et un CAPES obtenu avec mention que Thibaud VERAN est devenu « Professeur certifié de mathématiques » et enseigne aujourd'hui au lycée Simone Veil à Valbonne. La rédaction de notre magazine est fière de mettre en avant ce jeune Agnésois doté d'un sens certain de la pédagogie, qui sans nul doute contribuera à la formation des lycéens et à leur insertion sociale et professionnelle.

LE SALON DU TOURISME



Agnès Ambrosi et son mari Éric



Jean-Pierre MATTANA et Bruno BIANCHETTI



Denis LONGFELLOW

C'est au Palais de l'Europe à Menton que s'est tenu le « Salon du Tourisme » afin de promouvoir le patrimoine local. Comme chaque année, Sainte-Agnès y était représentée à travers 3 stands où nous pouvions y rencontrer le **couple AMBROSI**, fraîchement gratifié du sésame « Artisan d'art » pour la qualité des réalisations de ses céramiques, **Denis LONGFELLOW**, « Monsieur Horse & Ventures » qui propose entre autres, des randonnées à cheval de plusieurs jours dans le Mercantour et sur la Côte d'Azur, ainsi que **Bruno BIANCHETTI**, guide du Fort de Sainte-Agnès et **Jean-Pierre MATTANA**, un Agnésois très impliqué dans la vie communale. Un grand merci à ces derniers et à tous ceux qui ont déjà participé à cette manifestation, qui permet à Sainte-Agnès de rayonner dans notre région. Bravo aux organisateurs du « Salon du tourisme » dont l'initiative représente une véritable opportunité de mettre en avant les artisans locaux, notre patrimoine, les activités que l'on peut trouver sur nos territoires, d'élargir nos réseaux et créer de nouveaux partenariats.

À l'année prochaine !



ÉVÉNEMENTS

08 MAI 1945



C'est en présence des autorités civiles et militaires et avec la participation des enfants de l'École Charles Imbert que s'est déroulée la cérémonie du 8 mai 1945.

Pour le 80^{ème} anniversaire de la libération, la commune a rendu hommage au 4^{ème} Régiment de tirailleurs sénégalais en célébrant dans un premier temps, l'ancre marine du fort de la ligne Maginot, puis dans un second temps, une seconde remise de gerbes au Monument aux Morts.

Au cours de l'hommage rendu aux tirailleurs, **Hervé DELLERBA**, conseiller municipal et Président de l'Union local des anciens combattants du Mentonnais, a rappelé que cette ancre de Marine a d'abord été installée en 1932, au col du Verroux, à l'endroit même où se trouvait le campement des tirailleurs sénégalais. C'est le 17 septembre 1994 sur décision du conseil municipal, que l'ancre fut transférée à l'entrée de l'ouvrage militaire de la ligne Maginot.

CRITÉRIUM PÉDESTRE



Cette année ce sont 80 randonneurs qui se partageaient les deux parcours concoctés par l'association des randonneurs de Sainte-Agnès. Ce critérium « Louis Imbert » fêtait sa 43^{ème} édition et ce sont donc trois circuits : le premier long de 26 km avec 1800 mètres de dénivelé, le second de 19 km et 980 mètres de dénivelé et le troisième de 14 km et 500 mètres de dénivelé.

Accueil sans faille, sécurité, parcours exceptionnels et ravitaillements bien fournis agrémentaient les différents circuits élaborés par le Président de l'association **Vincent CALDERONE** et ses équipes.

Une bien jolie manifestation sportive qui se concluait par les traditionnelles remises de coupes et médailles.

Rendez-vous en 2026 pour la 44^{ème} édition !

FORMATION AUX MURS EN PIERRES SÈCHES

Mi-mai au village a été organisée une formation aux murs en pierres sèches. Partie intégrante des paysages ruraux traditionnels, ces murs disposent de pouvoirs écologiques qui sont authentiques et ancestraux.



Les participants à cet atelier ont été enchantés de cette formation initiée par **Serge TOSCAN CHIARAMONTI**, ce Castellarois cultivateur depuis près de 30 ans. Devenu murailler, il apprécie le retour à l'essentiel que représentent les différents ateliers qu'il organise. La construction sèche, sans liant et écologiquement neutre respecte les sols et la faune environnante. Les pierres sèches drainent l'eau et forment une vraie protection contre l'érosion des sols et retiennent les terres arables.

Chaque année, Serge TOSCAN CHIARAMONTI organise une journée formation sur le territoire de notre commune. Le moment venu, n'hésitez pas à vous inscrire à cette journée très enrichissante !

COMMERCE ET ARTISANAT

« L'ATELIER »

Voilà une superbe initiative, des idées originales et une activité qui faisait défaut dans notre village ! C'est tout récemment qu'Élodie et Thomas ont décidé de se jeter dans le bain, en s'installant en lieu et place de la boutique éphémère, sous les voutes au 3 rue des Sarrasins.

Du « fait mains » on peut y trouver des savons, sels de bain, bougies, cartes postales de Sainte-Agnès, marque-pages de Sainte-Agnès, vide poches, boîtes à bijoux, bougeoirs à l'effigie de Sainte-Agnès, maisons suspendues Sainte-Agnès, jeux du morpion en pâte auto-durcissant, bracelets, colliers, triplète de pétanque, tote bag de Sainte-Agnès, des coussins, tableaux aquarelles du village, objets d'arts, éventails, et différents coffrets cadeaux.

Ces deux artisans ont pour projet le développement d'un jeu de société officiel de Sainte-Agnès ainsi que des ateliers d'aquarelle au sein du village.

Une foison d'idées et surtout l'envie. Il ne reste plus qu'à leur souhaiter le meilleur !

L'Atelier est ouvert
dès à présent du mardi
au dimanche de 10h à 12h30
et de 13h30 à 18h.

Vous voulez les contacter,
faites le 06 64 64 63 76
mais mieux encore,
n'hésitez pas à leur rendre
visite !



INFOS PRATIQUES



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

■ Du lundi au jeudi : 8h30-13h

Le vendredi : 8h30-12h30

Fermé au public les après-midis sauf si documents à remettre et rendez-vous prévus à l'avance.

Tél : 04 93 35 84 58 - **Fax** : 04 92 10 35 14

Email : accueil.mairie@sainteagnes.fr

Site web : www.sainteagnes.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale est à votre écoute sur rendez-vous au 04 89 04 30 20.

MÉDECIN - INFIRMIÈRE

Docteur Paolo DE FEO (permanence assurée le samedi matin au village à partir de 10h).

Cabinet d'infirmiers - Roxane CHAPELON,
Sonia ZAZZERA et Élodie ROSATI : 07 62 60 43 60

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F) vous propose de composer un numéro indigo unique au tarif d'un appel local 0800 080 350.

Déchetterie Menton : 04 93 41 51 96

DÉBROUSSAILLEMENT

Il est rappelé l'obligation qui est faite de procéder au débroussaillage des terrains. Vous pouvez amener vos végétaux à la déchetterie de Menton qui se chargera de les détruire.

FORT DE LA LIGNE MAGINOT

■ De février à septembre : Ouvert du mercredi au dimanche avec visites à 10h15, 14h15 et 16h. Fermé les lundis et mardis.

■ De octobre à janvier : Ouvert les samedis et dimanches avec visites à 10h15, 14h15 et 16h. Fermé du lundi au vendredi inclus.

Pour les groupes, les visites s'effectuent sur réservation.

Adultes : 7 €

Enfants de 4 à 14 ans : 5 €

Groupes (minimum 20 personnes) : 5 €/pers.

Visite privée (minimum 20 personnes) : 100 €

Renseignements : 04 93 35 84 58 ou 06 13 73 81 17

Email : guide.fort.06500@gmail.com

DIVERS

Gendarmerie Nationale Menton : 04 93 35 72 35

Police Nationale Menton : 04 93 28 66 00

Pompiers Menton : 04 93 37 74 10

ERDF : 0810 333 106

GRDF : 0800 473 333

ORFEO (Veolia eau) : 096 932 23 24 (n° payant)

Météo Alpes-Maritimes : 0899 710 206 (n° payant)

Violences conjugales : 3919



PERMANENCE C.C.A.S

Une permanence du C.C.A.S est assurée en mairie par **Marie-Claire HUGON** sur rendez-vous au **04 93 35 84 58**.

L'approche des élections municipales qui auront lieu en mars prochain contraint les collectivités à des règles particulières en matière de communication. Bien que ces règles soient minimisées pour notre commune, le présent magazine sera le dernier de cette mandature afin de ne pas faire la promotion des réalisations municipales. La parution des prochains magazines reprendra donc après cette échéance électorale.

Calendrier des Manifestations 2025

Juin

SAMEDI 28

Organisée par l'association CCLS

Fête de la Saint-Jean,

place St-Jean, quartier des Castagnins (mairie)

■ 11h00 Messe

■ 19h30 Petite restauration (barbecue, frites....) et bal

Août

JEUDI 07

Organisée par

le département

■ 21h00 Soirée estivale,

"Thibaud Choplin" -

Johnny Hallyday place de

l'Église au village

JEUDI 14

Organisée par

l'association VSA

■ 20h00 Repas et bal,

place de l'Église au village

Juillet

JEUDI 10

Organisée par le

département

■ 21h00 Soirée estivale,

"The low budget men"

Pop Rock, place de

l'église au village

SAMEDI 26

Organisée par

l'association EVSA

■ 20h00 Soupe au pistou

Bal de la lavande,

au village

DIMANCHE 13

Organisée par

l'association EVSA

■ 20h00 Repas et bal,

au village

DIMANCHE 27

Organisée par

l'association EVSA

Fête de la lavande au

village (de 9h00 à 18h00)

Stands artisanaux

et bien-être,

distillation de la lavande

LUNDI 14

Organisée par

la commune

■ 17h30 Fête nationale,

village de Sainte-Agnès

DIMANCHE 20

Organisée par

l'association EVSA

Ramassage de la lavande

■ Rendez-vous 6h00,

place St-Sébastien

SAMEDI 09

Organisée par

l'association CCLS

■ 20h00 Fête des

Cabrolles, place Valetta

Bal et paëlla



Septembre

SAMEDI 13

Organisée par le CCAS

Sortie des anciens

patrimoine sur le thème

« Patrimoine architectural »

VENDREDI 19, SAMEDI

20 ET DIMANCHE 21

Organisée par

l'association EVSA

Journées européennes du

SAMEDI 27

Organisée par

la commune

Fête de la Saint-Michel

aux Cabrolles

■ 11h00 Messe

Novembre

MARDI 11

Organisée par la commune

■ 15h00 - 107^{ème} anniversaire de l'Armistice

du 11 novembre, village de Sainte-Agnès

Décembre

SAMEDI 06

Organisée par l'association EVSA

■ 14h00 Loto suivi d'un karaoké,

salle St-Charles,

village de Sainte-Agnès

SAMEDI 13

Organisée par la commune

Sainte-Lucie

■ 11h00 Messe

SAMEDI 13

Organisée par le CCAS

■ 14h00 Noël des anciens

au village, salle Saint-Charles